



Katel Druon <katel.druon@dune-energie.fr>

ACD factures électricité

3 messages

Katel Druon <katel.druon@dune-energie.fr>

13 octobre 2023 à 14:27

À : "victor.gaussin@gmail.com" <victor.gaussin@gmail.com>

Bonjour Monsieur Gaussin,

En application du code de l'énergie et en vue de la préparation d'offres de fourniture d'électricité par nos fournisseurs partenaires, merci de me confirmer votre autorisation au cabinet DUNE et à nos fournisseurs partenaires pour accéder auprès du gestionnaire de réseau ENEDIS aux données techniques (consommation annuelle de référence, courbe de charge, etc...)

associées au(x) PDL : 01158900078178 // 01183067858144

Relatif au SIREN : 914558622 et au SIRET : 91455862200017
et au SIREN : 803316868 et au SIRET : 80331686800014

Pour cela, il vous suffit de m'adresser en réponse à ce mail la mention : BON POUR ACCORD
Cette autorisation restera en vigueur pour une durée de douze mois conformément à la loi française.
Dans l'attente de votre retour, je vous présente mes salutations distinguées.

Je vous rappelle dès lors que j'ai les prix.

Cordialement.



Katel DRUON
Consultante en énergie
katel.druon@dune-energie.fr
07 57 91 61 09
www.dune-energie.fr



victor gaussin <victor.gaussin@gmail.com>

13 octobre 2023 à 14:32

À : Katel Druon <katel.druon@dune-energie.fr>

Bon pour accord

[Texte des messages précédents masqué]

victor gaussin <victor.gaussin@gmail.com>

13 octobre 2023 à 14:32

À : Katel Druon <katel.druon@dune-energie.fr>

Bon pour accord

[Texte des messages précédents masqué]